



Dernièrement, la Ville de Genève a posé un revêtement phonoabsorbant à l'avenue d'Aire, sur le tronçon situé entre le chemin Désiré (à proximité du viaduc d'Aire) et le chemin François-Furet. La chaussée, qui était dégradée à cet endroit, a été remise à neuf et un

nouveau revêtement phonoabsorbant a été mis en place sur toute la surface de ce tronçon. Cette opération correspond à la stratégie menée par la Ville de Genève permettant de réduire le bruit routier et d'améliorer ainsi la qualité de vie de ses habitantes et habitants.



VILLE DE  
GENÈVE

# LA VILLE ENTRETIEN

POUR VOUS.  
[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)